



Implemented by



Trente-sixième réunion du Groupe de Travail Biodiversité (GTBAC-36) de la COMIFAC

Bujumbura, République du Burundi, du 03 au 06 octobre 2023

COMMUNIQUE FINAL

Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale a tenu sa trente-sixième réunion (GTBAC-36) du 03 au 06 Octobre 2023 à Bujumbura en République du Burundi. Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui technique et financier de la coopération technique allemande (GIZ) à travers le Projet Régional d'appui à la COMIFAC.

Cette réunion avait pour objectifs (i)d'analyser les différents points inscrits à l'ordre du jour de la vingt-cinquième réunion de SBSTTA (SBSTTA-25) ; (ii)de faire l'état des lieux du processus de révision de la Stratégie et Plan d'Action Nationale de la Biodiversité ; (iii)d'adopter les positions communes des pays de l'espace COMIFAC sur les points inscrits à l'ordre du jour de la COP-15 -2-bis à la CDB, la COP-MOP 10 du protocole de Cartagena, la COP-MOP 4 du protocole de Nagoya et du SBSTTA 25.

Ont pris part à cette rencontre, une quarantaine de participants comprenant : les Points Focaux CDB, du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA) des pays de l'espace COMIFAC suivants : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale, RCA, RDC, et Tchad. Des membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des personnes ressources, les délégués des partenaires au développement et les membres des organisations de la Société Civile dont, le REPALEAC et le REJEFAC y étaient aussi présents.

L'atelier a démarré par la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle trois allocutions ont été prononcées : celle de Monsieur **Berchmans HATUNGIMANA**, Pilote du GTBAC, Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC et le discours d'ouverture de Monsieur **Emmanuel NDORIMANA**, Assistant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage du Burundi.

Après la session d'ouverture, deux rapporteurs ont été désigné à savoir : rapporteur N° 1 : Dr. DINGOM Aurélie Taylor, Point Focal APA du Cameroun et rapporteur N° 2 : Monsieur OLOUENGUE Rolland, Point Focal APA de la République du Congo.

La modération a été assurée par Monsieur Berchmans HATUNGIMANA, PF CDB du Burundi et Pilote du GTBAC et Madame Alice CAPITA, Point Focal APA de l'Angola.

L'atelier s'est poursuivi par l'examen et l'adoption de l'agenda qui s'articulait autour de cinq sessions :

- présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC-35 ;
- comptes rendus de la participation des pays membres de la COMIFAC aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité ;
- examen des documents du SBSTA-25 ;
- présentation de l'état d'avancement des processus de révision des Stratégies et Plans d'Actions Nationaux de la Biodiversité ;
- processus de la révision du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Ces points ont fait l'objet des débats fructueux en plénière et au sein des groupes de travail ayant débouché sur des résolutions et des recommandations.

S'agissant de la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC-35

Les Points Focaux CDB ont fait le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC-35. L'on a retenu de leurs interventions : (i) l'existence dans les pays des mécanismes nationaux et/ou locaux (comités, plateformes intersectorielles etc.) regroupant tous les acteurs sectoriels, régionaux, provinciaux, locaux, les organisations de la société civile, le secteur privé et les communautés locales ; (ii) la disponibilité des appuis de leur gouvernement, et des Partenaires nationaux pour la réalisation de leurs activités ; (iii) qu'il y a eu restitution des conclusions de la COP 15 auprès des décideurs et autres parties prenantes lors de la célébration de la Journée Internationale de la biodiversité 2023 (iv) la signature des conventions entre les Etats et le FEM pour le financement des activités relatives à la révision du NBSAP, de même que l'actualisation /la création des Comités NBSAP dans certains pays.

S'agissant des Comptes rendus de la participation des pays membres de la COMIFAC aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité

Les participants ont été édifiés des conclusions et des leçons tirées de la participation de la COMIFAC et de ses pays membres aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité

Il s'agit notamment de la participation du TCHAD à la conférence de haut niveau des pays d'Afrique, Caraïbes et du pacifique sur les résultats de la CDB COP-15 et de la CITES COP-19 ainsi que certains représentants pays de la COMIFAC, à Addis Abeba en Ethiopie du 29 mai au 02 juin 2023.

Celle de la RDC à la dixième Plénière de l'IPBES qui s'est tenue à Bonn en Allemagne, du 28 août au 02 septembre 2023 ainsi qu'à l'atelier sous-régional de renforcement des capacités techniques du travail collaboratif des Points focaux nationaux et des équipes des Nations Unies au Togo à Lomé, du 27 au 30 juin 2023.

Le compte rendu du Gabon à l'issue de l'atelier sous-régional des pays de l'espace COMIFAC, les 5 et 6 juin 2023 à Kigali (Rwanda).

Plusieurs recommandations d'ordre général sur les politiques, les lacunes dans le système des aires protégées existantes et le financement ont été faites.

La réunion du Comité Directeur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), qui s'est tenue à Yaoundé le 12 juillet 2023 marquée par le passage de flambeau de la facilitation Allemande à la facilitation Franco-Gabonaise. L'on a noté que c'est la première fois qu'un pays membre de la COMIFAC va co-faciliter ce partenariat.

S'agissant de l'Examen des points inscrits à l'ordre du jour du SBSTA-25

Les participants ont suivi avec intérêt la présentation des enjeux de cette réunion. L'examen approfondi de ces points s'est déroulé dans les groupes de travail. Après les restitutions en plénière des résultats des travaux de groupes,, les positions communes sur les points inscrits à l'ordre du jour de SBTTA-25 ont été adoptées.

S'agissant de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la CoP-15.2 bis

Les participants ont été édifiés sur les enjeux des points inscrits à l'ordre du jour.

Après examen, les participants n'ont pas émis de réserve sur le projet de rapport de la CoP-15, et ont encouragé les Points Focaux CDB à déposer leurs pouvoirs au Secrétariat de la Convention dans les meilleurs délais.

S'agissant de la présentation de l'état d'avancement des processus de révision des Stratégies et Plans d'Actions Nationaux de la Biodiversité

Les pays ont partagé les efforts accomplis pour le processus de révision des Stratégies et Plans d'Actions Nationaux de la Biodiversité en alignement au Cadre Mondial post-2020.

A l'issue de ces présentations, ils ont recommandé :

❖ Aux pays de :

1. (Au Point Focal CDB du Cameroun) se rapprocher du représentant de l'Afrique centrale au sein du Groupe d'Experts Multidisciplinaires (MEP) de l'IPBES, à l'effet d'attirer son attention sur la nécessité de rendre compte au GTBAC sur les activités de l'IPBES ;
2. Vulgariser et exploiter les résultats de l'IPBES, et faire l'économie aux décideurs ;
3. Mettre mis en place la plateforme IPBES, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ;
4. Désigner un pool d'experts scientifiques capables de discuter de façon pertinente les thématiques inscrites à l'ordre du jour ;
5. Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les espèces exotiques envahissantes réalisée par la sous-région ;
6. Prendre part à toutes les réunions pertinentes dans le cadre de la CDB et ses Protocoles, y compris celles relatives à la mobilisation des ressources ;
7. Soutenir la candidature de la COMIFAC à héberger le Centre de coopération scientifique et technique de la CDB pour la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal pour l'Afrique centrale ;
8. Poursuivre la réflexion pour la mise à disposition de la COMIFAC de 10% de leur allocation FEM pour les activités de renforcement des capacités au niveau sous-régional ;
9. Organiser la table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming Montréal ;

10. Renforcer le lobbying pour mobiliser les ressources et la recherche des financements avant l'organisation des réunions sous-régionales, régionales et internationales.

❖ **A la COMIFAC**

D'engager le dialogue avec la GIZ, Partenaire Techniques et Financier du projet d'appui à la COMIFAC, afin d'améliorer l'organisation logistique des réunions et les conditions de prise en charge des participants, en transférant ces responsabilités au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

S'agissant de la présentation de l'approche méthodologique de l'étude sur l'élaboration d'un Guide sous-régional de mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal et d'autres décisions pertinentes de la COP-15 CDB

Le besoin émane de la Déclaration du GTBAC-35 du 28 avril 2023 de N'Djamena-Tchad. L'objectif de la démarche est la mise en place d'un document d'orientation visant à susciter un cadre harmonisé d'information sur ce processus.

S'agissant du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et de forêts tropicales (Amazonie-Congo-Borneo Mekong)

Les participants ont été informés des enjeux de cette rencontre internationale qui va se tenir à Brazzaville au Congo du 26 au 29 octobre 2023 et ont insisté sur la valorisation du potentiel du Bassin du Congo.

Les points focaux ont été encouragés à y participer afin de soutenir le pays membre de la COMIFAC qui accueille cet événement, en s'inscrivant pour l'animation de stands ou d'évènements parallèles.

S'agissant du processus de la révision du Plan de Convergence de la COMIFAC,

Les participants ont été informés du processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC et des défis auxquels elle fait face dans la coordination de la prise en compte des instruments de planification nationaux, sous-régionaux et internationaux. L'on retiendra que ce Plan de Convergence sera finalisé en 2025.

A l'issue des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Burundi pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande pour son appui à l'organisation de cet atelier.

Fait à Bujumbura, le 06 octobre 2023

Les participants